

**CONTRIBUTION DE L'UIMM D'Auvergne
AU DEBAT PUBLIC
SUR LA LIGNE GRANDE VITESSE
PARIS-ORLEANS-CLERMONT-FD-LYON**

Janvier 2012

Emetteur de ce cahier d'acteurs

**UIMM D'Auvergne
M. le Président Jean-Paul VINET
45, rue de Blanzat
63000 CLERMONT- FERRAND**

Notre Identité

- **UIMM d’Auvergne** : Un syndicat professionnel, loi de 1884 regroupant des entreprises ou établissements industriels

- **Nous existons en Auvergne depuis 1901**

- **Notre territoire** : La Région d’Auvergne moins l’arrondissement d’Yssingeaux

- **Notre vocation** : Gérer les relations conventionnelles et sociales des entreprises métallurgiques

- **Nos adhérents** :
 - 350 entreprises ou établissements industriels employant 250.000 salariés.
 - Quelques adhérents particulièrement connus : AUBERT et DUVAL, WICHARD, SAGEM Sécurité Défense, PEUGEOT CITROEN, POTAIN MANITOWOC, DEGLON, ACC, CONSTELLIUM, DIETAL, BOSCH, PRECIFORGE etc...

- **Notre gouvernance** : un Conseil d’Administration de 24 industriels sous la présidence de M. Jean-Paul VINET.

Qu'est-ce-que l'UIMM d'Auvergne ?

L'UIMM d'Auvergne est le syndicat professionnel à vocation sociale qui, sur les 4 départementaux de la Région d'Auvergne (exception faite de l'arrondissement d'Yssingaux), regroupe l'ensemble des entreprises industrielles de toute taille dont les salariés sont couverts par les conventions collectives de la Métallurgie (UIMM)

L'UIMM d'Auvergne est membre du réseau des UIMM territoriales fédérées au niveau national par l'Union des Industries et des Métiers de la Métallurgie (UIMM 56, avenue de Wagram PARIS 8ème).

L'UIMM d'Auvergne rassemble sur son territoire et au titre de ses 3 conventions collectives locales, environ 350 entreprises qui emploient environ 25.000 salariés sur les 28.000 couverts par les dispositions conventionnelles précitées.

Même si la vocation dominante de l'UIMM d'Auvergne est de résoudre les questions d'ordre social posées par ses adhérents et de gérer le champ conventionnel paritaire, l'UIMM d'Auvergne se préoccupe également de questions économiques et financières. Elle a ainsi créé avec la Société SOMUDIMEC une activité d'appui au financement des entreprises.

Enfin, elle s'exprime régulièrement sur des sujets qui intéressent ou impactent les entreprises industrielles, comme la fiscalité locale ou l'aménagement du territoire, d'où sa présente contribution au débat public sur le projet POCL.

Un TGV..... vite, vite

Le premier réflexe des Industriels membres de l'UIMM d'Auvergne lorsque l'on évoque avec eux le projet de TGV P. O. C. L. est de dire UNANIMEMENT : « Un TGV : Oui Et le plus vite possible »

Cette opinion et cet espoir qui, dans les milieux industriels ne rencontrent aucune opposition ni réticence, reposent évidemment sur des considérations objectives qu'il faut simplement rappeler sans avoir nécessairement besoin de les détailler :

- 1° - La liaison par TGV avec la capitale française et ses deux aéroports est **un facteur clé de succès des relations commerciales, notamment à l'international, qu'il s'agisse de recevoir des clients ou d'aller les rencontrer.**
- 2° - On peut exprimer **la même nécessité** pour évoquer les relations entre la Région d'Auvergne et l'agglomération Lyonnaise ainsi qu'avec l'Aéroport de LYON ST EXUPERY
- 3°- Au-delà de ces considérations opérationnelles, l'existence d'un TGV **marque la différence entre les régions que l'on considère comme ouvertes et favorables aux échanges économiques et celles qui n'ont pas cette image favorable.**

Pour faire bref, les régions sans TGV sont condamnées à végéter économiquement, **celles qui en disposeront peuvent tirer leur épingle du jeu dans le champ concurrentiel mondial.**

Ainsi, si l'on doit résumer la position des industriels fédérés par l'UIMM d'Auvergne au sujet du TGV POCL, on pourrait l'écrire comme cela :

- OUI au TGV
- A condition qu'il desserve réellement notre région et nos entreprises
- Et... LE PLUS VITE POSSIBLE

Quel trajet pour le TGV POCL ?

Les Industriels fédérés par l'UIMM d'Auvergne ne sont pas insensibles aux arguments budgétaires développés par Réseau Ferré de France en faveur de l'un des tracés, mais ils en soulignent les limites s'agissant d'un équipement destiné à servir pendant un siècle.

Ils ne sont pas indifférents non plus, aux arguments développés par le Conseil Régional d'Auvergne en faveur du tracé Ouest-Sud, le plus porteur, incontestablement, de valeurs en termes d'aménagement du territoire.

Attentifs à proposer une solution réaliste sans que les intérêts de la région d'Auvergne ne soient pour autant négligés, les industriels, représentés par l'UIMM d'Auvergne, souhaitent avant tout que le TGV se fasse vite.

C'est pourquoi, sans se prononcer sur un tracé en particulier, L'UIMM d'Auvergne estime que le tracé retenu doit satisfaire les nécessités suivantes :

- Il doit permettre d'optimiser les relations entre la Région d'Auvergne et en particulier la communauté de CLERMONT-FERRAND avec la grande région lyonnaise ainsi qu'avec l'Aéroport de LYON ST EXUPERY, et desservir à ce titre ROANNE.
- Ce tracé doit permettre le meilleur financement de toutes les parties possibles, mais prendre en compte également les nécessités de l'aménagement du territoire, et en particulier du territoire industriel.
- Ce trajet suppose bien évidemment l'optimisation de la desserte de CLERMONT-FERRAND.
- Il suppose également la modernisation et l'électrification de la ligne raccordant la LGV à l'important bassin industriel de MONTLUCON-COMMENTRY, lequel doit être relié à PARIS en 1 h 45 à l'issue de ces travaux.
- L'UIMM d'Auvergne souhaite enfin que la priorité soit donnée à l'arrivée du TGV dans les gares-centres.

Fait à Clermont-Ferrand, le 6 Janvier 2012